

Questionnaire APF Elections municipales 2014

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en répondant à ce questionnaire autour de 6 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vos réponses constituent votre engagement pour une politique municipale inclusive

Candidate sur la commune de **GUERANDE**

NOM : **PHAN THANH**

Prénom : **STEPHANIE**

Parti : **UMP, UDI, Modem et sans étiquette**

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Des enfants en situation de handicap résident sur votre commune: que comptez-vous faire de plus pour les accueillir et les accompagner dans leurs scolarités et dans leurs écoles?*

Au sein de nos écoles, plusieurs classes de CLIS sont déjà ouvertes. Nous accueillons depuis maintenant deux années scolaires les enfants de l'IME des Papillons Blancs au sein des locaux de l'ancienne école de La Madeleine afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité puisque les locaux qu'ils occupaient à St Nazaire n'étaient plus adaptés à cet accueil. Cette intégration au sein d'un de nos villages a permis de nouer des liens très forts avec les habitants, le tissu associatif et les écoles du secteur puisque depuis 5 enfants de l'IME sont accueillis au sein de l'école publique Jean de la Fontaine en classe "normale". Cette inclusion en secteur normal est une véritable réussite que nous continuerons à accompagner.

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires?*

Au sein de la crèche municipale, un des agents s'est formé au langage des signes, et le plan de formation de l'ensemble des agents du secteur de la petite enfance et de l'enfance prévoit des formations sur l'accueil des enfants en situation de handicap.

Nous entendons poursuivre ces efforts en matière d'accueil au sein de l'ensemble de nos services en poursuivant notamment notre partenariat avec l'IME

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale?*

Depuis 6 ans, nous nous sommes attachés à conduire une politique active en matière de mise en accessibilité des voiries, bâtiments et services municipaux. Un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble de nos bâtiments publics et sur la voirie par le cabinet ACCESMETRIE. Depuis 6 ans, en lien avec la commission communale d'accessibilité, nous avons établi un plan pluriannuel de travaux pour une enveloppe estimée à plus d'un million d'euros. De plus, pour chaque nouvelle tranche de travaux, nous intégrons systématiquement les normes d'accessibilité.

A cela s'ajoute une nouvelle signalétique interne dans les principaux bâtiments que sont la mairie, le CCAS et le centre culturel pour tous les types de handicap. Nous poursuivrons cette politique de mise en accessibilité en intégrant les autres bâtiments notamment les équipements sportifs.

Nous travaillons avec le syndicat des transports et le conseil général au sein de la commission intercommunale pour développer des modes de transports collectifs accessibles.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ? Quels programmes de logement ?*

Au sein de chaque programme livré, nous demandons aux porteurs de projet de proposer en rdc des logements accessibles ou d'intégrer un ascenseur quand le programme le permet. Pour les programmes sociaux au moment des attributions, les rdc sont prioritairement attribués à des personnes en situation de handicap.

Nous travaillons actuellement avec l'association Jeunesse et Avenir qui souhaite intégrer une structure de logements sur le nouvel écoquartier de la Maisonneuve.

De plus nous souhaitons accompagner la réflexion sur l'accueil des personnes handicapées vieillissantes.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Que prévoyez-vous pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire leurs achats quotidiens, d'aller dans les commerces de proximité en toute autonomie ?*

Nous souhaitons accompagner les commerces dans leur mise en accessibilité et avons travaillé sur une plaquette d'information. Nous reprendrons en début de municipale ce travail en réunissant l'ensemble des commerçants, notamment du centre ville. Nous n'attendons pas, malgré le report annoncé par le gouvernement pour atteindre dans les meilleurs délais cet objectif.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité ?*

Nous poursuivrons sous ce municipale le travail partenarial avec les associations locales qui sont au plus près des problématiques

Cette commission aura statué sur les propositions d'investissement pour la mise en accessibilité

POUR L'EGALITE DANS L'ACCES AUX TRANSPORTS : *Quelle politique aurez-vous pour permettre aux personnes en perte d'autonomie (âge ou handicap) de votre commune de se déplacer librement ou d'accéder aux réseaux départementaux (Lila /SNCF) ?*

Nous mettrons en place un minibus urbain accessible qui reliera les différents lieux d'activité et nos villages.

Une ligne de bus vers Saillé permet déjà aux travailleurs du CAT de se déplacer vers leur lieu d'activité.

POUR UNE AMELIORATION DE L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS : *Que mettrez-vous en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer les sports et les loisirs de votre commune ainsi qu'à l'accès aux événements culturels en tant que spectateurs et/ou acteurs ?*

Nous poursuivrons la formation des agents à l'accueil des personnes en situation de handicap. La signature de la charte musique et handicap a déjà permis d'accueillir au conservatoire de musique des personnes en situation de handicap.

Certains clubs de sport se sont déjà engagés dans cette démarche, et nous encouragerons et soutiendrons ceux qui voudront aller dans ce sens, notamment au cours du week-end des associations que nous organiserons chaque année.

Le centre culturel Athanor a déjà fait l'objet de travaux de mise en accessibilité, les abords ont été aménagés, et la signalétique intérieure est désormais accessible à tous types de handicap.

De même nous proposons de poursuivre les séances de cinéma handi-accueillantes mises en place et développer des soirées à thème.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Vous êtes interpellé(e) par un(e) de vos concitoyens en situation de handicap sur des questions liées au logement, à l'emploi, à l'accès aux soins, aux aspects sociaux de sa situation. Quelles mesures et réponses pouvez-vous apporter pour orienter cette personne ?*

Nous favoriserons une rencontre de proximité afin de bien comprendre la situation et la guider vers les services adaptés.

Une bonne connaissance du réseau partenarial que nous avons développé permettra une orientation la plus pertinente possible.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Comment comptez-vous inciter les entreprises de votre commune à respecter l'obligation d'emploi de 6 % et favoriser également l'emploi des personnes en situation de handicap dans la municipalité ?*

Nous accueillons sur la commune une permanence de Cap Emploi qui est accueillie au sein de la Mission Locale de la Presqu'île Guérandaise.

Les services RH de la municipalité resteront sensibilisés à l'intégration de travailleurs handicapés au sein de la collectivité, et au reclassement des agents pour lesquels des problèmes de santé nécessiteraient une réadaptation de leur poste.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Quelle politique mettrez-vous en œuvre sur les zones artisanales et d'activités ?*

Nous favoriserons les déplacements et l'accessibilité

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment comptez-vous faciliter la dynamique de votre commune sur la participation des personnes en situation de handicap à celle-ci ?*

Nous développerons le lien social en intégrant des personnes en situation de handicap dans les instances de participation citoyenne.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Quelle politique d'aide et de soutien aux associations comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique?*

Au sein du cybercentre municipal, l'acquisition d'un logiciel a permis d'accueillir des ateliers proposés à des personnes en situation de handicap.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment tiendrez-vous compte de la diversité sur votre commune ?*

Nous associerons des personnes qui auront dans le respect de leur différence la possibilité de s'exprimer et d'être entendues.

Engagement :

- Je m'engage

PHAN THANH STEPHANIE à Guérande le 28 février 2014.